



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 89 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

X @MrapOfficiel f @MRAPOfficielNational

17 avril

Solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens

Le 17 avril est la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers palestiniens.

A cette occasion le MRAP réaffirme l'exigence de la libération de tous les prisonniers palestiniens notamment des enfants.

Selon les derniers chiffres d'Addameer (ONG palestinienne de soutien aux prisonniers et aux droits humains), 9400 palestiniens sont en prison soit le double d'avant le 7 octobre 2023.

Parmi eux, 3661 le sont sous le régime de la détention administrative, pratique contraire à la IVe Convention de Genève, qui consiste à emprisonner sans accusation et qui est renouvelable tous les 6 mois. La détention administrative a été pratiquée par le régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Les prisonniers récemment libérés témoignent de conditions d'emprisonnements inhumaines et de tortures, 14 d'entre eux sont morts cette année à la suite de mauvais traitements ou de refus de soins.

Chaque année, entre 500 et 700 enfants palestiniens sont poursuivis par les autorités israéliennes. Depuis le 7 octobre, 500 enfants ont été arrêtés et 200 sont incarcérés, la plupart du temps sans charges retenues contre eux. Ils sont eux aussi soumis à des violences physiques et psychologiques, en violation de la convention sur les droits de l'enfant.



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 89 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

✂ @MrapOfficiel  @MRAPOfficielNational

Cette stratégie de harcèlement et d'enfermement massif a comme objectif la création d'une insécurité permanente pour les Palestiniens, y compris les enfants.

Le MRAP demande au gouvernement français d'intervenir pour mettre fin à ces violations des droits humains.

Des organismes tels que la Croix-Rouge Internationale doivent pouvoir visiter d'urgence les lieux de détention des prisonniers palestiniens.

La paix passe par la création d'un État palestinien aux côtés de l'État israélien, par la fin de la colonisation, par la libération des prisonniers palestiniens comme celle des otages israéliens.

Pour faire un pas dans ce sens, la France, comme l'U.E. doivent reconnaître l'État de Palestine sur les frontières de 1967 avec Jérusalem Est comme Capitale.

Le Bureau national du MRAP

Le 17 avril 2024